

## Décision du Maire n° 2024/16

=====

### Objet : Approbation du protocole transactionnel entre la commune du Teil et Mathieu Vidalot

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 relatif aux délégations du Conseil Municipal au Maire ;

Vu la délibération n°2024-067 du 08 juillet 2024, portant délégation de compétences et de signature à Monsieur le Maire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2024 qui approuve le programme de l'opération Risques Naturels de protection contre les risques de mouvements naturels et d'éboulement rocheux sur les secteurs dits du Château, Boulevard Pasteur et Montée du Château et donne pouvoir au Maire pour signer les conventions d'occupation de propriétés privées, ou les protocoles transactionnels en cas d'acquisition à titre gracieux de certaines parties des parcelles, avec les propriétaires concernés et de manière plus générale, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**Monsieur le Maire,  
DÉCIDE**

**D'APPROUVER** le protocole transactionnel concernant la mise en œuvre des travaux de sécurisation de la parcelle BD n°83, ainsi que de la maintenance et l'entretien des ouvrages ainsi construits et implantés par la Commune de le TEIL.

Fait à Le Teil, le 12 juillet 2024,  
Par délégation du Conseil Municipal  
Le Maire,



Olivier PEVERELLI